



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance du 6 août 2018, le Conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 117-1-2018** intitulé « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 117 ».

Ledit règlement a pour objet de préciser les normes applicables pour la construction d'une rue privée.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi le 21 août 2018. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 24 août 2018.

Le règlement numéro 117-1-2018 est donc entré en vigueur le 24 août 2018.

Toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **19^{ième}** jour du mois de septembre de l'an **2018**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière